

# *Le 2<sup>e</sup> régiment étranger en 1815*

## *Introduction.*

*Au soir du 4 avril 1814, Napoléon abdique pour la première fois et abandonne la France à son nouveau maître, le roi Louis XVIII. Celui-ci hérite de l'armée de son prédécesseur et également des 4 régiments suisses au service de la France, levés suite à la capitulation signée entre la France et la Confédération en 1803. Le nouveau monarque, conscient de l'importance de cette armée va la conserver sans pratiquement la modifier et comme il se souvient bien de l'attachement des Suisses à la couronne et du sacrifice des Gardes Suisses en 1792, il conserve également à son service les 4 régiments capitulés qui se voient, le 15 avril, déliés par la Diète de leur serment vis à vis de l'Empereur et arborent la cocarde blanche. D'Affry, colonel du 4<sup>e</sup> régiment reçoit, le 23 avril l'ordre de se rendre à Compiègne avec 100 de ses grenadiers et c'est ainsi que le 27, Louis XVIII fait son entrée dans Paris escorté d'une compagnie improvisée des Cent Suisses.*

## *La Première Restauration.*

*Et la vie reprend son cours comme si la révolution et l'empire n'avaient jamais existé. Le comte d'Artois reprend ses fonctions de Colonel Général des Suisses et Louis XVIII reçoit, avec bienveillance, au château des Tuileries les officiers suisses qu'il comble de louanges en leur rappelant la fidélité des hommes de leur nation à la monarchie des Bourbons. Ce discours semble avoir fait son effet comme en témoigne Schumacher, capitaine au 4<sup>e</sup> régiment qui dit dans son journal : « Il nous fut agréable d'entendre de telles paroles de la bouche du roi ».*

*On assiste à un certain nombre de promotions parmi les officiers et un grand nombre de décorations du Lys sont accordées aux officiers et sous-officiers suisses.*

*Le général Castella, ancien colonel du 2<sup>e</sup> régiment, est nommé inspecteur général des Suisses et son premier souci sera de faire rentrer en France les bataillons de guerre qui se trouvent encore en Hollande et dans les forteresses du Rhin. Les régiments sont dirigés vers leurs nouveaux dépôts situés à Paris, Metz, Amiens et Arras. Les effectifs totaux n'étant plus que de 3.500 soldats, le recrutement reprend mais avec lenteur du fait de l'habituel manque d'argent et aussi à cause du recrutement qui commence pour la Hollande.*

*En janvier 1815, le dépôt du 2<sup>e</sup> régiment est ramené à Paris et ce sont ainsi les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> régiments au grand complet qui, conjointement avec la garde nationale, font le service de garde des Tuileries.*

## *Le retour de l'Empereur*

*Cependant, le 1<sup>er</sup> mars, Napoléon qui s'est échappé de l'île d'Elbe débarque à Golfe-Juan et si Louis XVIII a, semble-t-il, réussi à mettre les régiments suisses de son côté, il n'en est pas de même du reste de l'armée. C'est alors la marche triomphale que l'on connaît et le soir du 20 mars, anniversaire de la naissance du Roi de Rome, Napoléon retrouve son palais des Tuileries au milieu d'un enthousiasme indescriptible.*

*En Suisse, la nouvelle du débarquement fait l'effet d'un coup de canon. Il n'est plus question de suivre aveuglément « Der Gute Alte Napi » comme on appelait Napoléon dans le langage populaire aux grandes heures de l'Empire. Au contraire, Genève ainsi que d'autres points importants de la frontière sont occupés par les troupes suisses et certains cantons manifestent même l'intention de voler au secours du roi en envoyant des troupes. Et quand Napoléon a définitivement repris le pouvoir, la Diète envoie une note au gouvernement français pour demander le retour au pays de ses régiments.*

### *La rencontre de Villejuif.*

*C'est dans ce contexte pour le moins troublé que se situe un incident que Philippe de Vallière dans son ouvrage « Honneur et Fidélité » nous rapporte avec beaucoup de détails.*

*Le 18 mars, alors que Napoléon, à Auxerre, reçoit à bras ouverts le maréchal Ney qui vient de faire défection, une division quitte Paris et prend position à Corbeil, à 31 Km de la capitale. Outre des troupes françaises, cette division comprend une petite brigade composée de 2 bataillons de guerre suisses aux ordres du colonel d'Affry. Le lendemain, arrive l'ordre de se replier sur Paris. A mi chemin la troupe fait halte dans une plaine et reçoit une ample distribution d'eau de vie, mais le colonel d'Affry qui se doute des intentions de son divisionnaire fait rationner ses hommes et vider leurs bidons. Peu après les régiments français aux cris de « Vive l'Empereur » rebroussement chemin pour rejoindre Napoléon. Dès lors, la désertion est évidente et d'Affry fait immédiatement rompre les faisceaux et marche sur la capitale. C'est sur le chemin du retour, à Villejuif, que les Suisses croisent la division Mouton qui va à la rencontre de l'Empereur. A l'époque, Villejuif est un petit bourg organisé le long d'une très longue rue étroite. Le comte de Lobau, suivi d'un nombreux état-major se porte alors au devant du colonel d'Affry et mettant sabre au clair s'écrie, « Allons d'Affry, vive l'Empereur ». C'est avec dignité que le colonel lui répond « Général, j'ai servi l'Empereur tant que le devoir m'attachait à lui. Dès lors, j'ai prêté serment de fidélité au roi. ». Il se retourne ensuite vers sa troupe et commande d'une voix forte, « En avant ». Mouton se tourne alors vers les premiers rangs mais sans obtenir plus de succès. Les 2 troupes se croisent ainsi tout le long de Villejuif, les Français acclamant l'Empereur avec frénésie, le shako au bout des baïonnettes et les Suisses marchant en silence, l'arme au bras, dans l'ordre le plus parfait.*

### *Les Suisses à Paris.*

*Dès son retour au pouvoir, Napoléon va alors tenter de rallier les Suisses à sa cause et ordonne de fournir un contingent de troupe au service du château. Cependant, d'Affry refuse arguant qu'il n'est plus au service de l'Empereur. Il est le soir même convoqué aux Tuileries pour une courte entrevue au cours de laquelle il obtient de pouvoir envoyer un officier en Suisse afin de demander les ordres de la Diète. C'est le capitaine Jean de Schaller qui est chargé de cette mission. Dans le même temps les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> régiments reçoivent l'ordre de rejoindre leurs camarades à Paris, c'est ainsi que le 4<sup>e</sup> est caserné rue Verte et les 3 autres à Saint Denis.*

*Le colonel Louis de May, du 3<sup>e</sup> régiment, profite alors de ce déplacement pour quitter son régiment et regagner la Suisse ce qui sera considéré par le corps des officiers comme une désertion. A sa place, Napoléon nomme, le 27 mars, le colonel baron Christoph Stoffel.*

*La réponse de la Diète est prudente, elle approuve bien sûr la conduite des régiments mais n'ordonne pas le retour immédiat des troupes. Elle se contente comme nous le dit Schumacher dans ses mémoires « d'adresser le voeu de voir revenir ses régiments en Suisse. ».*

*N'espérant plus conserver les 4 régiments suisses, Napoléon, par un décret signé le 2 avril les licencie. Quelques jours plus tard, le général Fririon, nouvel inspecteur général des troupes suisses fait réunir les régiments et leur apprend que l'Empereur les autorise à rentrer chez eux. Dans le même temps il leur fait savoir que les officiers, sous-officiers et soldats qui le désirent peuvent continuer à servir la France.*

### *Les régiments étrangers.*

*Il faut en effet savoir que dès son retour de l'île d'Elbe, Napoléon, pressentant qu'il aurait toujours besoin de plus de soldats, songe à former des régiments composés d'étrangers. C'est ainsi que, le 3 avril, il écrit au maréchal Davout, Prince d'Eckmühl et ministre de la guerre :*

*« Il faudrait organiser cinq régiments étrangers. Le premier se composera des déserteurs Piémontais et Italiens, il se réunira à Châlons-sur-saône. Le second se composera des Suisses, qu'on pourra réunir du côté d'Amiens. Les Polonais formeront un troisième qu'on réunira à Soisson. Le quatrième régiment se composera d'Allemands qu'on réunira sur la Loire du côté de Tours. Enfin, le cinquième se composera de Belges qu'on réunira sur la Loire à Amiens. »*

*Trois décrets, datés des 11 et 15 avril ainsi que du 20 mai viennent confirmer cette organisation en y ajoutant même 3 nouveaux régiments composés pour le 6<sup>e</sup> d'Espagnols et de Portugais, d'Irlandais pour le 7<sup>e</sup> et enfin d'Italiens pour le 8<sup>e</sup>.*

*Nous savons que les évènements ne laisseront pas le temps d'organiser ces régiments et que seuls les Suisses pourront intervenir dans la courte campagne de Belgique.*

### *Organisation du 2<sup>e</sup> étranger.*

*L'appel du général Fririon trouve cependant peu d'écho et seuls quelques soldats et officiers décident de rester au service de l'Empereur. Parmi les officiers se trouve Réal de Chapelle, colonel en second de l'ancien 1<sup>er</sup> régiment. Celui-ci dans l'espoir d'obtenir le commandement du nouveau régiment suisse, avait déjà, « en sous main », travaillé ses hommes et était parvenu à en décider un certain nombre. Cependant, né en 1754, il avait 61 ans en 1815 et il est jugé trop âgé pour commander une unité dont l'Empereur attendait beaucoup. C'est un autre officier suisse, jusque là « à la suite » du 4<sup>e</sup> régiment, le major Augustin Stoffel qui est choisi.*

*Commence alors le débauchage des soldats suisses pour augmenter les effectifs du nouveau régiment. On va commencer, le 8 avril, par éloigner les officiers en les renvoyant dans leur patrie. Tous les moyens seront ensuite employés pour tenter de circonvenir la troupe, l'argent bien sûr mais aussi la boisson ou encore les femmes de petite vertu. Après une quinzaine de jours, Napoléon décide enfin de renvoyer chez eux tous ceux qui ont refusé de signer un nouvel engagement. C'est ainsi que d'après un état du régiment du 28 avril, il y a à ce moment 526 hommes sous les drapeaux, dont 41 officiers, 146 sergents caporaux et tambour et enfin 280 soldats sont en état de partir.*

*Tout d'abord cantonnés à la caserne de la Nouvelle France, ils sont rapidement envoyés à Vitry le François où le régiment doit être organisé. Des officiers de recrutement sont envoyés aux frontières de la Suisse afin de faciliter l'enrôlement des volontaires. Cependant l'argent fait toujours défaut, dans le livre de correspondance du régiment la grande majorité des lettres sont des demandes d'argent, pour enrôler des Suisses, pour les équiper et aussi assurer leur solde. Tout*

*cela fait que les effectifs ne se complètent pas suffisamment vite. Ainsi entre le 8 et le 31 mai, seuls 42 hommes sont enrôlés. Fin mai, le 1<sup>er</sup> bataillon compte 419 hommes présent et le second, seulement 42. On peut donc assumer que un peu moins de 400 soldats suisses ont participé à la campagne de Belgique.*

### *La campagne de Belgique.*

*Le 1<sup>er</sup> bataillon est rattaché, avec les 22<sup>e</sup> et 70<sup>e</sup> de ligne, à la 2<sup>e</sup> brigade de la 10<sup>e</sup> division d'infanterie du III<sup>e</sup> corps du général Vandamme. Le 8 mai, il quitte son dépôt et se dirige vers Rocroi où se concentre le III<sup>e</sup> corps. Le 10 juin, le bataillon est à Chimay et le 15, il entre en campagne et en Belgique par la même occasion en passant par Beaumont. Il se dirige ensuite vers Charleroi où il bivouaque pendant la nuit du 15 au 16.*

*Le 16 juin, c'est la bataille de Ligny La 10<sup>e</sup> division du général Habert est maintenue en réserve durant la majorité de la journée et il est probable que les Suisses n'interviennent pas dans la bataille puisque ni Martinien, ni le registre matricule ne signalent de pertes.*

*Le 17 juin, les Prussiens retraitent vers Wavre et Napoléon charge le maréchal Grouchy de les poursuivre avec les III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> corps auxquels sont adjoints une division d'infanterie du VI<sup>e</sup> corps ainsi que 3 corps de cavalerie. C'est ainsi qu'au soir du 17 juin, le bataillon arrive à Gembloux où il passe la nuit.*

*Dimanche 18 juin, le III<sup>e</sup> corps quitte ses bivouacs de Gembloux et se dirige sur Nil Saint Vincent puis sur Wavre occupé par les Prussiens. C'est la 10<sup>e</sup> division qui va tenter de prendre la ville. Les combats sont extrêmement violents surtout au niveau du pont du Christ qui enjambe la Dyle et sépare la ville de ses faubourgs. Le bataillon suisse tentera par 2 fois de franchir le pont mais sera à chaque fois repoussé par les Prussiens qui ont transformé chaque maison en redoute. Lors de la seconde tentative, le porte aigle tombe blessé mais le sergent Dubois le relève et sauve ainsi l'emblème. Pour se rendre compte de l'âpreté des combats, il suffit de savoir que ce jour, le bataillon perd 9 officiers et 111 sous-officiers et soldats ce qui représente des pertes de l'ordre de 25 %.*

*Le lendemain, Grouchy apprend la nouvelle du désastre de Waterloo et entreprend sa retraite vers Givet. Le III<sup>e</sup> corps assure l'arrière garde et le bataillon suisse a probablement encore combattu puisque le registre matricule indique assez bien de mentions « Blessé et resté en arrière le 20 juin ».*

### *La fin du bataillon.*

*Le 22 juin, Napoléon abdique pour la 2<sup>e</sup> fois et l'armée est dirigée vers la Loire. Le 2<sup>e</sup> étranger quitte Paris le 4 juillet, est à Orléans le 10 et à Jargeau sur la Loire le 12. Il est finalement licencié, le 16 octobre, à Agen. A ce moment, il compte encore 52 officiers et 312 soldats et sur le registre matricule on voit que 566 hommes au total sont inscrits.*

## *L'uniforme.*

*Le problème des uniformes portés par le bataillon est complexe, surtout à cause du manque d'informations d'époque que nous possédons sur le sujet.*

*Dans une lettre adressée au Maréchal Davout et concernant la création des régiments étrangers, Napoléon écrit : « Les Belges seront habillés avec l'uniforme actuel des régiments belges, les Suisses seront en rouge. ». C'est évidemment un peu court mais c'est néanmoins un début. S'il est clair que la première priorité à l'époque n'est pas la couleur d'un bouton ou d'un passepoil, il reste cependant que l'uniformité des troupes reste un souci important pour les chefs de corps. Même s'il n'y a pas de filiation directe entre les 4 régiments suisses de l'Empire et le 2<sup>e</sup> étranger, ce dernier portera la tenue habituelle des Suisses à fond rouge. Toute la question est savoir avec quelle couleur tranchante.*

*Rappelons tout d'abord que sous l'Empire les 4 régiments avaient respectivement le jaune, le bleu foncé, le noir et le bleu ciel comme couleur distinctive. On peut logiquement penser que la couleur jaune du 1<sup>er</sup> régiment, le plus ancien, serait choisie et c'est effectivement ce qui sera fait, mais un peu tard. En effet, une lettre du Ministère de la guerre, bureau de l'habillement adressé au conseil d'administration du régiment dit : « Messieurs, le ministre prenant en considération la demande que vous lui avez faite, relativement aux distinctions à effectuer à l'uniforme du régiment que vous administrez, a décidé que les boutons, galons, épaulettes etc. seraient jaunes, vous devrez donc, Messieurs, faire vos achats en conséquence.....Vous remarquerez, Messieurs, d'après le devis annexé à la présente, que les étoffes que vous devrez conserver en magasin, jusqu'à nouvel ordre, sont celles ci après détaillées, savoir : 150<sup>m</sup>40<sup>c</sup> drap beige..... ». A l'époque le mot beige s'applique le plus souvent à un jaune foncé alors que pour le jaune clair, on utilise le mot jonquille. Le problème est que cette lettre est datée du 18 juin 1815 et étant donné les circonstances elle sera restée lettre morte.*

*Nous pensons que le régiment n'était pas uniformément vêtu et qu'il est probable que toutes les couleurs distinctives s'y rencontraient.*

*Pour émettre cette hypothèse nous nous basons sur un certain nombre d'éléments.*

*Tout d'abord le 2<sup>e</sup> étranger est initialement composé d'hommes venant de tous les régiments. Ces hommes étant déjà habillés ont probablement conservé leur tenue initiale et il n'y a par conséquent pas uniformité au départ.*

*Dans les états de dépôts des 4 anciens régiments suisses que Stoffel a récupérés, on trouve bien sûr des étoffes de couleurs distinctives mais pas assez que pour vêtir uniformément tout le régiment.*

*Un certain nombre de nouvelles recrues sont venues compléter les effectifs du régiment. Ces recrues doivent évidemment être habillées, or, nulle part dans la correspondance de Stoffel ou du Conseil d'Administration, on ne trouve de requêtes concernant des fournitures d'habits ni même de drap. Cela veut probablement dire que le bataillon a en magasin suffisamment d'habit même si ceux-ci sont différemment distingués. De plus il était d'usage pour un soldat quittant le service après avoir terminé son temps, de rendre tout ce qui était équipement mais de garder son uniforme. Dans le cas du 2<sup>e</sup> étranger on peut lire dans le livre d'ordre à la date du 20 mai que les habits des hommes licenciés qui rentrent en Suisse ont été rachetés par le Conseil d'Administration, plus que probablement pour vêtir les nouvelles recrues. Mais encore une fois, il n'y a pas d'uniformité dans les distinctives.*

*On peut logiquement assumer que la couleur jaune était privilégiée et la plus fréquente puis qu'elle était le choix du colonel et que les différentes couleurs étaient regroupées par compagnies si pas par escouades. Le bataillon de guerre étant probablement privilégié par rapport au bataillon de dépôt. C'est pour ces raisons, nous avons choisi le jaune pour distinguer les hommes dessinés par Patrice Courcelle. Cela nous semble la solution la plus probable, mais sans que cela ne soit une certitude absolue.*

*Nous savons aussi par le livre d'ordre que les chaussures et les capotes semblent être un souci constant. On trouve plusieurs lettres dans lesquelles Stoffel réclame de l'argent pour faire travailler des tailleurs à faire des capotes. Étant donné la période plus que troublée, Les fournisseurs refusaient de fournir des fournitures s'ils n'étaient pas payés immédiatement.*

*Le 4 juin il en réclame 300 et le 11 juin il en réclame encore. Pour les chaussures, il utilise, début juin, les ouvriers du corps qui fabriquent des produits de meilleure qualité et comme ceux-ci ne sont pas assez nombreux il demande à pouvoir employer ceux de la garde nationale de Rocroi. Le régiment manque aussi de shako, puisque le 26 mai, Stoffel en réclame 119 qui sont indispensables sous engagement de les remplacer dans les plus brefs délais au préfet des Ardennes. Le 9 juin, il reçoit encore 116 pantalons et guêtres, 107 chemises, 24 sacs de marmites et 1 sac de distribution.*

*Quant aux officiers, le livre d'ordre nous apprend qu'ils doivent disposer, pour différentes occasions, outre de leur uniforme habituel, de pantalons de drap blanc, bleu et de nankin. Et pourtant, malgré qu'une partie du petit équipement manque toujours à la troupe, le livre d'ordre stipule, le 23 mai que le régiment à un chef de musique ainsi que des musiciens qui doivent se procurer des instruments et s'entraîner ou encore le 2 juin que 2 habits de tambours doivent être mis de côté pour en confectionner un de tambour-major.*

### *Le drapeau.*

*Le cas du drapeau porté par le bataillon pendant la courte campagne de 1815 est heureusement bien plus simple, nous possédons en effet tous les documents nécessaires pour suivre son histoire.*

*Théoriquement le 2<sup>e</sup> régiment étranger aurait du recevoir, comme les autres unités de l'armée impériale, un nouveau drapeau du modèle 1815. Ce n'est pourtant pas avec cet emblème qu'il fait la campagne de 1815, le régiment n'ayant pas envoyé de délégation à la cérémonie de remise des drapeaux, au Champ de mai, le 1<sup>er</sup> juin 1815.*

*Le 26 mai, Stoffel adresse, de Mézières, au Général Vandamme une lettre dans laquelle il demande pour son propre régiment le drapeau de l'ancien 1<sup>er</sup> régiment :*

*« Monsieur le général, le ci-devant 1<sup>er</sup> régiment suisse a laissé entre les mains de son colonel Mr Réal de Chapelle son aigle à laquelle sont attachés un grand nombre de souvenirs précieux pour les officiers, sous-officiers et soldats suisses qui composent le régiment sous mes ordres. Ce fut cette aigle qui servit d'égide aux braves de notre nation dans les journées du 18 octobre à Polotsk et du 27 novembre au passage de la Bérézina ainsi qu'en Calabre et à Brème. Elle porte même la marque honorable d'un coup de feu. Je me joins aux sollicitations des officiers et soldats du régiment pour prier votre excellence de vouloir bien demander à son excellence le ministre qu'il*

*nous fasse délivrer cette aigle qui nous retracerait constamment le souvenir des actions glorieuses que nous désirons renouveler au service de l'Empereur. ».*

*Rappelons que par la capitulation signée avec la Confédération Suisse le 27 septembre 1803, 4 régiments composés de citoyens suisses sont créés. Chacun de ces régiments reçoit 4 drapeaux, un par bataillon, du modèle Challiot de Prusse de 1804. En 1808, suivant en cela l'ordonnance impériale chaque régiment ne conserve plus qu'une seule aigle qui aurait dû être remplacée en 1812 par le nouveau modèle. Pour des raisons demeurées obscures ce remplacement n'a pas lieu, et les campagnes de 1812, 13 et 14 se feront toujours avec les aigles du modèle 1804. Lors de la Première Restauration, les régiments reçoivent l'ordre de détruire leurs anciens emblèmes avant d'en toucher de nouveaux timbrés de la fleur de Lys. Tous les colonels n'obtempèrent cependant pas et c'est ainsi que l'aigle et le drapeau, qui devait être dans un piteux état, du 1<sup>er</sup> régiment restent dans les bagages de son colonel.*

*Vandamme fait savoir à Stoffel, le 27 mai, qu'il a lui-même approuvé sa demande et qu'il l'a fait suivre au ministère. Et la requête est également entendue par Davout puisque le 13 juin, Vandamme écrit, à Stoffel, depuis Chimay :*

*« Assemblez de suite votre bataillon et présentez lui avec appareil l'aigle que vous venez de recevoir de l'Empereur..... ».*

*C'est donc bien cette aigle qui accompagnera le bataillon pendant la campagne et qui sera sauvée lors de l'attaque du pont de Wavre.*

*En octobre 1815, à Agen, lorsque le bataillon est licencié, Stoffel partage les lambeaux du drapeau entre ses officiers et c'est ainsi que Job a pu dessiner le morceau qu'il s'était réservé et que son fils, colonel au service de la France, avait pieusement conservé. Cette relique est aujourd'hui conservée au Musée de l'Armée à Paris. L'aigle, quant à elle, aurait été jetée dans la Garonne.*

## *La famille Stoffel*

*La famille Stoffel est originaire d'Arbon en Thurgovie sur les bords du lac de Constance. Arbon est une possession de l'Evêché de Constance et est aux trois quarts protestante. Dans cette petite minorité de 600 personnes, les Stoffel sont une des familles les plus importantes de la communauté catholique.*

*Rapidement une tradition militaire au service de l'Espagne s'installe dans la famille et c'est ainsi que Jacob Stoffel, lieutenant au régiment Saint Gall épouse, à Madrid en 1779, une Espagnole, Antonia Dominga de Massip.*

*De cette union naissent 2 fils, Christoph Anton Jacob, né le 19 juillet 1780, à Madrid et Augustin Eugen, né le 15 novembre 1781, à la résidence royale de Buen-Retiro.*

*Les 2 frères vont suivre les traces de leur père et s'enrôler dans le régiment Saint Gall qui est d'ailleurs une affaire de famille puisque pas moins de 6 Stoffel sont officiers. En 1798, les 2 frères sont nommés lieutenant et continuent leur carrière jusqu'en 1804, date à laquelle une nouvelle capitulation est signée et 6 régiments suisses sont créés. Le clan Stoffel en entier va passer au 2<sup>e</sup> régiment « de Redding », Jacob, le père, en tant que lieutenant-colonel et ses 2 fils en tant que lieutenants.*

*En 1806, le père décède dans sa 65<sup>e</sup> année et l'aîné des 2 frères, Christoph, peu heureux du service sans éclats en Espagne demande son congé définitif et cherche à obtenir une position dans un des 4 régiments au service de la France. Il est enfin nommé capitaine à la compagnie de voltigeurs du 3<sup>e</sup> bataillon du 4<sup>e</sup> régiment en date du 18 mars 1807. Mais toujours ambitieux et parlant couramment l'Espagnol, il est bientôt attaché à l'état-major de Murat.*

*En 1809, il est promu chef de bataillon, puis membre de la Légion d'Honneur et prend part à la campagne contre les Autrichiens dans l'état-major du maréchal Berthier. Le 6 avril 1811 il est officier de la Légion d'Honneur mais blessé pendant la campagne du Portugal, il est fait prisonnier par les Anglais. Rentré de captivité, il réintègre l'état-major de Berthier et est promu Adjudant commandant.*

*La Première Restauration le met en non activité et « à la suite » du 4<sup>e</sup> régiment suisse. A son retour, Napoléon le nomme à la tête du 3<sup>e</sup> suisse et il participe activement à la création du 2<sup>e</sup> régiment étranger dont il n'obtient pas le commandement, il est rattaché à l'état-major du maréchal Soult avec qui il fait la campagne de Belgique.*

*Son frère, Augustin, quitte également le service de l'Espagne et se rallie au roi Joseph. Après un détour par l'état major du général Belliard, il entre en tant que capitaine dans le régiment d'infanterie Royal Etranger. Chef de bataillon en 1809 et major en 1810, il fait toute la campagne d'Espagne jusqu'en 1813 où il demande un poste dans l'armée française. Il est alors rattaché à l'état-major du maréchal Oudinot.*

*1814 le voit en demi solde puis mis « à la suite » du 4<sup>e</sup> suisse comme son frère. Napoléon le met à la tête du 2<sup>e</sup> régiment étranger et il est nommé colonel le 28 avril 1815. Il fait la campagne de Belgique à la tête du bataillon de guerre de son régiment.*



ETAT NOMINATIF DES OFFICIERS DU 2<sup>ème</sup> REGIMENT  
AU 1<sup>er</sup> JUIN 1815

Etat-major	Colonel	Mr Auguste de Stoffel
	Major	Vacant
	Chef de bataillon	Vacant
	Adjudant major	Gaspard Huber
	Capitaine quartier maître	Hiacinte Clemenso
	Officier payeur	Vacant
	Porte aigle	Vacant
	Aumônier	Vacant
	Capitaine juge	Charles Penasse
	Chirurgien major	Frédérich Kaschofer
	Aide major	François Paulin
	Sous aide	Jean Rovillon
1 <sup>e</sup> bataillon		
	Compagnie de grenadiers	Capitaine Georges Amieth
		Lieutenant Louis Schwich
		Sous-lieutenant Jean Baptiste Roy
	1 <sup>e</sup> compagnie	Capitaine Charles Bianchy
		Lieutenant Charles Magetty
		Sous-lieutenant Messonnier
	2 <sup>e</sup> compagnie	Capitaine Charles Stoffel
		Lieutenant Jérôme Naff
		Sous-lieutenant François Muller
	3 <sup>e</sup> compagnie	Capitaine Barthélémy Varena
		Lieutenant Thomann
		Sous-lieutenant Vacant
	4 <sup>e</sup> compagnie	Capitaine Schwich
		Lieutenant Ernst
		Sous-lieutenant Vacant
	Compagnie de voltigeurs	Capitaine Charles Taglioretty
		Lieutenant De Martinet (Venu de la suite le 10 mai)
		Sous-lieutenant Vacant

Officiers à la suite.

Colonel Me Rodolphe Réal de Chapelle

Adjudant major	Aloys Ligraggen
Chirurgien major	Jacques Fischling
Aide major	Jacques Müller
Sous aide	Charles Bohmeyer

Capitaine Jean De Camaret

Joseph Foster  
Jean Stettler  
Jean Manthe  
Jean Gerber  
Schaffer  
François Lambert  
Jacques Sitz  
Etienne Michaud  
Gaspard Cheiler  
Schneizinger

Lieutenant Charles Deblue

Frédérich Ruthimann  
Frédérich Gantz  
Hercule Raguetly  
Chrétien Muller  
Martin  
Joseph Diederich  
André Baner  
Dumont  
De la Mottaz

Sous-lieutenant Henry Söhler

Officiers en subsistances attendant les ordres  
de son Excellence le ministre de la guerre

Chef de bataillon            Antoine Meister

Capitaine Nicolas Schweinbuhler

Antoine Aukstuhler

Jean Keller

Charles Fehr

Lieutenant Joseph Fariolan

Bell

Agnecy

Christen

Louis Scheuber

Charles Hartmann

Sous-lieutenant Georges Hirth